


# QUE DOIS-JE SAVOIR POUR FAIRE UNE DEMANDE À AUGUSTIN-NORBERT-MORIN ?

	<u>ÉLÈVE DU TERRITOIRE AUGUSTIN-NORBERT-MORIN</u> - De La Vallée - Chante-au-Vent - Saint-Joseph - Mgr-Ovide-Charlebois	<u>ÉLÈVE HORS TERRITOIRE D'AUGUSTIN-NORBERT-MORIN, MAIS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES</u> - De l'école Saint-Jean-Baptiste à la Minerve en passant par Saint-Donat	<u>ÉLÈVE HORS TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES</u> - Prévost et au sud
<b>DANSE</b>	1. Remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site de la COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES ( <a href="http://www.cslaurentides.qc.ca">www.cslaurentides.qc.ca</a> )  Date limite le 21 décembre 2018	1. Remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site de la COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES ( <a href="http://www.cslaurentides.qc.ca">www.cslaurentides.qc.ca</a> )  Date limite 21 décembre 2018	1. Remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site de la COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES ( <a href="http://www.cslaurentides.qc.ca">www.cslaurentides.qc.ca</a> ) Date limite 21 décembre 2018 2. <b>Si votre enfant est accepté dans le programme</b> , faire une demande d'entente extraterritoriale à votre commission scolaire de secteur et l'acheminer à la COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES
<b>SKI</b>	Pas de frais de transport	Possibilité de frais de transport de la COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES à payer	Transport facultatif organisé par l'école selon la demande (frais à prévoir)
<b>SOCCER</b>	1. Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de l'école AUGUSTIN-NORBERT-MORIN ( <a href="http://ecoleanm.org">ecoleanm.org</a> ) 2. Remettre le formulaire à l'école AUGUSTIN-NORBERT-MORIN au plus tard le 22 mars 2019	<u>Possibilité de quelques places disponibles</u> 1. Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de l'école AUGUSTIN-NORBERT-MORIN ( <a href="http://ecoleanm.org">ecoleanm.org</a> ) 2. Remettre le formulaire à l'école AUGUSTIN-NORBERT-MORIN au plus tard le 22 mars 2019 3. Faire une demande de dérogation auprès de la COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES. Le formulaire à cet effet sera disponible en ligne sur le site de la CSL au printemps 2019	<u>Possibilité de quelques places disponibles</u> 1. Remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site de l'école AUGUSTIN-NORBERT-MORIN ( <a href="http://ecoleanm.org">ecoleanm.org</a> ) 2. Remettre le formulaire à l'école AUGUSTIN-NORBERT-MORIN au plus tard 22 mars 2019 3. <b>Si votre enfant est accepté dans le programme</b> , faire une demande d'entente extraterritoriale à votre commission scolaire de secteur et l'acheminer à la COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES
<b>BASKET</b>	Pas de frais de transport	Transport CSL non garanti (selon disponibilités) (frais à prévoir)	Transport facultatif organisé par l'école selon la demande (frais à prévoir)